

MON PARCOURS PRÉNATAL PERSONNALISÉ



Le parcours de la grossesse est un moment important, et chaque futur parent mérite un suivi personnalisé et bienveillant.

Le CHU Saint-Pierre s'engage à vous accompagner en vous offrant une prise en charge médicale de qualité, ainsi que des services adaptés à vos besoins spécifiques.



Les brochures « compagnon » existent
en 3 versions :

- 1 MON PARCOURS PRÉNATAL
PERSONNALISÉ**
- 2 LA PRÉPARATION À LA NAISSANCE
- 3 LE RETOUR À DOMICILE



Sommaire

1. SUIVI PRÉNATAL

1.1. Le suivi prénatal

- a. Les consultations prénatales
- b. Les consultations Aquarelle

1.2. Les examens pendant la grossesse

- a. Les prises de sang
- b. Les échographies
- c. Le dispensaire obstétrical et les monitorings

1.3. L'accompagnement personnalisé, psychologique, social et la pré-admission

- a. Consultation
« Parcours prénatal personnalisé »
- b. L'accompagnement psychologique
- c. Accompagnement social et accompagnement ONE
- d. La consultation de préadmission

1.4. Les consultations spécialisées

- a. Allaitement
- b. Tabacologie
- c. EPU
- d. Suivi en médecine foetale

1.5. Les séances d'informations

1.6. La préparation à la naissance

4 2. SERVICE DE GROSSESSES À RISQUES 14

- 5 2.1. Présentation de l'unité 16
- 2.2. Votre séjour 17
- 2.3. Visites 18
- 6 2.4. Repas 18
- 2.5. Accouchement 18
- 2.6. Lorsque le travail commence 18

3. SALLE DE NAISSANCE 22

- 3.1. Projet naissance 24
- 3.2. Physiologie de la naissance 24
- 3.3. Des soins pour tous 26
- 7 3.4. Informations pratiques 26
- 3.5. Déroulement de la naissance 29
- 3.6. L'épisiotomie 32
- 3.7. Césarienne 32
- 3.8. Clampage tardif 32
- 3.9. Peau à peau 33
- 3.10. Premières heures 33

8 4. MATERNITÉ 36

- 4.1. Les chambres 38
- 4.2. Les horaires de visite 39
- 4.3. Les soins 39
- 4.4. L'alimentation de votre nouveau-né 41
- 4.5. Le retour à domicile 42
- 4.6. La déclaration de naissance 42
- 4.7. La sortie de la maternité 42



1

Suivi
prénatal

1.1. Le suivi prénatal

a. Les consultations prénatales

Les consultations prénatales sont un élément clé de votre suivi médical pendant la grossesse. Dès les premiers mois, il est important de consulter régulièrement un professionnel de la santé pour assurer la bonne évolution de la grossesse et le développement de votre bébé.

Chaque suivi, chaque consultation sont adaptés en fonction des besoins individuels de chaque patiente, mais également de son dossier médical. Le suivi peut ainsi être assuré par : une sage-femme, un gynécologue, ou un obstétricien, selon la situation de la patiente.

Si le suivi médical est standard et sans complication, les consultations peuvent être réalisées exclusivement par une sage-femme, qui assurera une prise en charge globale de la grossesse. En revanche, si des complications surviennent ou si des antécédents médicaux spécifiques nécessitent un suivi plus poussé, un suivi

en binôme avec un médecin spécialisé peut être mis en place.

Si vous avez des antécédents médicaux ou des complications pendant la grossesse, vous serez pris en charge dans des consultations de grossesse à haut risque. Ces suivis spécifiques sont réalisés par une équipe d'obstétriciens spécialisés, vous garantissant ainsi des soins de qualité adapté et un suivi personnalisé.

Il est important de noter que le professionnel qui suit votre grossesse ne sera pas forcément celui qui vous assistera lors de l'accouchement.

b. Les consultations Aquarelle

Le CHU Saint-Pierre propose un suivi de grossesse pour les femmes en situation précaire, sans couverture sociale, via la consultation Aquarelle. Ce suivi est réalisé par des sages-femmes en collaboration avec les gynécologues-obstétriciens, l'ONE et les assistantes sociales, offrant une prise en charge globale et spécifique pour les femmes en grande précarité.

1.2. Les examens pendant la grossesse

Tout au long de votre grossesse, plusieurs examens seront réalisés afin de garantir le bon développement de votre bébé et le suivi de votre état de santé.

a. Les prises de sang

Des prises de sang régulières vous seront prescrites par votre médecin ou sage-femme pour vérifier votre état de santé et celui de votre bébé.

b. Les échographies

Trois échographies sont recommandées pendant la grossesse, une par trimestre (environ 12, 22 et 32 semaines). Des échographies supplémentaires pourront être proposées en fonction de votre situation médicale.

c. Le dispensaire obstétrical et les monitorings

Le dispensaire obstétrical offre un suivi complémentaire, notamment pour les monitorings en cas de pathologies ou de dépassement de terme. Le monitoring est un examen qui permet d'enregistrer le rythme cardiaque de votre bébé et les contractions pendant une durée de 30 à 60 minutes, selon les besoins.



1.3. L'accompagnement personnalisé, psychologique, social et la pré-admission

Nous savons que la grossesse s'accompagne également de nombreux questionnements, et il est parfois nécessaire de se faire accompagner sur des aspects administratifs ou sociaux.

a. Consultation « Parcours prénatal personnalisé »

Ces entretiens individuels permettent de discuter de la grossesse, de la naissance et du post-partum avec une sage-femme. Ce n'est pas une consultation médicale, mais un moment d'échange pour vous aider à définir vos attentes et vos besoins liés à votre grossesse, votre accouchement et votre post-partum.

Deux entretiens au minimum sont proposés : le premier vers 14 - 16 semaines d'aménorrhée (SA) et l'autre vers 30 SA.

b. L'accompagnement psychologique

La grossesse et l'attente d'un bébé apportent des changements et des questions dans votre vie, celle de votre couple, celle de votre famille. Si certaines situations sont sources d'inquiétude, d'angoisse ou de souffrance, parlez-en à votre sage-femme ou médecin et à la partenaire parent-enfant de la consultation.

Si nécessaire, ils vous mettront en contact avec le service psychologique de l'hôpital.

Si vous êtes dépendant(e) à l'alcool ou consommez toute substance illicite quelle qu'elle soit, dites-le-nous : au CHU Saint-Pierre, il existe une équipe multidisciplinaire appelée « Parentalité Addiction », composée de psychologues

et psychiatres, de travailleurs médico-sociaux, de pédiatres, de sages-femmes... qui peut vous aider et qui prodiguera des soins particuliers à votre bébé lors de la naissance.

c. Accompagnement social et accompagnement ONE

Une assistante sociale est disponible pour vous accompagner et vous aider dans toutes vos démarches administratives.

Le service ONE met à votre disposition des partenaires Parent-Enfant (PeP), qui vous accompagneront sur le plan administratif, social et éducatif également. Dès la première consultation, vous serez informée sur la protection de votre emploi, le congé de maternité, la prime de naissance, ainsi que des conseils de santé publique.

d. La consultation de préadmission

Durant la grossesse, une consultation de préadmission vous permet de régler les aspects administratifs relatifs à votre séjour à l'hôpital. Elle est indispensable pour préparer l'accueil de votre bébé et elle vous sera systématiquement programmée dans votre suivi personnalisé.

1.4. Les consultations spécialisées

a. Consultations spécialisées en allaitement

Pour vous accompagner, le CHU Saint-Pierre met à votre disposition des sages-femmes spécialisées qui vous guideront dans cette démarche.

Si vous rencontrez des difficultés ou souhaitez des conseils supplémentaires, ces consultations vous offrent l'écoute et l'expertise nécessaires pour réussir l'allaitement et établir un lien fort avec votre bébé.

b. Consultations en tabacologie

L'arrêt du tabac est essentiel pour la santé de votre bébé. Notre équipe spécialisée en tabacologie est là pour vous aider.

Nous proposons des consultations pour accompagner les femmes enceintes ou leurs partenaires dans leur démarche d'arrêt du tabac. La sage-femme spécialisée évaluera votre dépendance et élaborera avec vous une stratégie personnalisée,

tout en vous apportant soutien et conseils adaptés à votre situation.

c. Les consultations EPU

L'Early Pregnancy Unit (EPU) est une consultation spécialisée dans la prise en charge globale des pathologies du premier trimestre de la grossesse, souvent avant 10-12 semaines.

On y assure un suivi médical mais aussi affectif pour accompagner les patientes et reconnaître leurs difficultés quelle que soit la précocité de leur grossesse.

d. Le suivi en médecine fœtale

La médecine fœtale consiste en la prise en charge multidisciplinaire du couple autour de la pathologie de leur fœtus.

Elle nécessite l'intervention d'un corps médical varié englobant le couple au niveau médical, psychologique et social.

La pierre angulaire est la sage-femme coordinatrice, qui fera le lien entre les différents intervenants et le couple.



1.5. Les séances d'informations

Le CHU Saint-Pierre organise des séances d'information prénatale, ouvertes à tous les futurs parents. Ces séances sont animées par des sages-femmes et permettent d'aborder de manière approfondie différents thèmes :



La grossesse

- Les changements physiques et psychologiques
- Les recommandations en matière d'alimentation, d'hygiène et de sports

La naissance

- Le déroulement de l'accouchement
- Les signes avant-coureurs
- La gestion de la douleur

L'allaitement

- Les conseils pratiques pour allaiter votre bébé avec succès

Le retour à domicile

- Comment vivre sereinement les premières semaines avec votre bébé

Pleurs, compétence et sommeil du nouveau-né

- Le rythme et le sommeil du nouveau-né

i Les séances sont animées de manière dynamique et interactive, et les accompagnants sont les bienvenus.

1.6. La préparation à la naissance

Afin de mieux vivre votre grossesse et préparer l'arrivée de votre bébé, notre équipe de sages-femmes vous propose un large panel de préparations à la naissance, adaptées à vos besoins, que ce soit en groupe ou en individuel. Vous pouvez bénéficier des préparations à la naissance suivantes :

**PRÉPARATION
GLOBALE**



**HYPNO-
NAISSANCE**



**YOGA
PRÉNATAL**



**ATELIERS DE
PORTAGE
DU BÉBÉ**



**MASSAGE
PRÉNATAL**



**PRÉPARATION
AQUATIQUE**





**KINÉ-
SITHÉRAPIE
PRÉNATALE**



**CYCLE DE
PLEINE
CONSCIENCE**



**PRÉPARATION
À LA
CÉSARIENNE**



**ATELIERS
« PARENTS
POUR
LA 1^{ÈRE} FOIS ? »**

Nous organisons des journées d'ateliers pratiques 4x/an. Lors de ces journées, 4 ateliers sont proposés : l'allaitement, le rôle de l'accompagnant, les premiers gestes et le portage.

Nous proposons également des visites guidées de la salle d'accouchement et de la maternité, afin de vous familiariser avec l'environnement et de vous rassurer avant le grand jour.



**VISITE DE
LA MATERNITÉ**



Le CHU Saint-Pierre met à votre disposition une large gamme de services de qualité pour accompagner chaque femme pendant sa grossesse. Que ce soit par le biais de consultations médicales, de suivis sociaux, de séances d'information, ou de consultations spécialisées, nous nous engageons à répondre à vos besoins et à vous offrir le soutien nécessaire pour vivre une grossesse épanouie et sereine. Notre équipe est là pour vous accompagner à chaque étape de cette aventure, avec bienveillance, écoute et respect.

A photograph of an operating room with a large, semi-transparent number '2' overlaid in the center. The room contains a surgical table, monitors, and medical equipment. The lighting is dim, and the overall color palette is dominated by teal and blue tones.

2

Service de grossesses à risques

Certaines femmes enceintes nécessitent une hospitalisation durant leur grossesse.

Dans notre service, vous bénéficierez d'un suivi complet assuré par une équipe pluridisciplinaire spécialisée. Nous nous engageons à vous fournir des soins de qualité, tout en prenant en considération vos besoins émotionnels. Notre unité d'hospitalisation offre un accueil chaleureux et un accompagnement personnalisé pour chaque future maman.

Notre équipe, attentive et bienveillante, veille à rendre votre séjour aussi confortable et serein que possible, même lorsqu'il peut s'avérer long.

i Pour les mamans dont les bébés sont prématurés, nous travaillons en étroite collaboration avec notre centre de Néonatalogie afin de garantir la meilleure prise en charge possible, tant pour la maman que pour son bébé. Vous aurez la possibilité de rendre visite à votre bébé 24 h/24 au centre néonatal et de rencontrer le pédiatre ainsi que l'infirmière en charge de ses soins.

2.1. Présentation de l'unité

Notre unité est composée de 10 lits dont 80% de chambres seules.

a. Qui accueillons-nous ?

- Les femmes enceintes présentant des pathologies maternelles, telles que la menace d'accouchement prématuré ou la prééclampsie, etc.
- Les femmes enceintes présentant des pathologies fœtales, telles que les retards de croissance intra - utérin.
- Les patientes pour le déclenchement de l'accouchement et la phase de prétravail.
- Certaines patientes en postpartum dont le bébé est pris en charge au centre néonatal.
- Les réhospitalisations des patientes souffrant de pathologies maternelles après leur sortie de la maternité.

i Nous proposons un accompagnement spécifique pour le deuil périnatal.

b. Notre équipe pluridisciplinaire

Nous formons une équipe pluridisciplinaire dédiée à répondre au mieux à vos besoins. Elle est composée de sages-femmes, gynécologues, pédiatres, psychologues, assistantes sociales, consultantes en lactation, Pep's ONE, traducteurs, et bien d'autres professionnels.

La qualité des soins est assurée, entre autres, grâce à la présence de nos médecins spécialistes 24h/24.

Chaque jour, un gynécologue et une sage-femme viendront vous voir pour vous tenir informée sur votre santé ainsi que celle de votre bébé. N'hésitez pas à profiter de ces moments pour poser toutes vos questions. Des consultations spécialisées sont également disponibles, telles que des consultations d'anesthésies, d'infectiologie, ...

Chaque semaine, nous organisons une réunion pluridisciplinaire réunissant des spécialistes en médecine fœtale, des néonatalogues et des chirurgiens pédiatriques.

Pour garantir un accompagnement global, une réunion psycho-sociale a lieu deux fois par semaine, avec la participation d'un psychiatre en périnatalité, de psychologues, d'une pep's de l'ONE, d'assistantes sociales et de sages-femmes, afin de répondre aux besoins émotionnels et psychosociaux de chaque patiente.



2.2. Votre séjour

Lors de votre admission, nous procéderons à l'évaluation de votre pathologie. Une fois le diagnostic posé, nous vous fournirons une estimation de la durée de votre hospitalisation.

Type de chambres

Nous proposons deux types de chambres :

- des chambres individuelles
- des chambres communes (à 2 lits)

À votre arrivée, vous aurez la possibilité de choisir en fonction de votre couverture d'assurance.

i Un(e) accompagnant(e) peut rester à vos côtés pendant la journée, de 8h à 20h, mais il/elle pourra uniquement dormir avec vous en chambre individuelle.

Si votre accompagnant(e) souhaite passer la nuit à vos côtés, un supplément sera appliqué. Les informations concernant les modalités de paiement sont disponibles auprès du service des admissions.

Chaque chambre est équipée d'un téléphone, d'une télévision, d'un réfrigérateur, d'un coffre-fort pour vos effets personnels ainsi que d'une salle de bain privative. En chambre à deux lits, des écouteurs sont disponibles à l'accueil de l'hôpital (salle 404) à l'achat.

Nous mettons également à votre disposition un espace détente pour les patientes et leurs proches.



2.3. Visites

Un(e) accompagnant(e) peut rester de 08 à 20h (et rester dormir en chambre seule). Les heures de visite vont de 13h à 20h pour la fratrie et les autres visiteurs. Les visites ne sont pas autorisées pendant les soins, la visite du médecin ou la présence d'un autre professionnel de santé de l'hôpital.

2.4. Repas

Un repas pour votre accompagnant peut-être commandé à l'accueil de l'hôpital, la demande doit être fait la veille de celui-ci.

2.5. Accouchement

Il est possible que vous accouchiez pendant votre séjour. Si votre bébé naît prématurément, il devra être pris en charge en unité de néonatalogie (NIC). Nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez le rejoindre rapidement et passer le plus de temps possible à ses côtés.

Pour vous préparer à la naissance de votre bébé, nous vous proposons :

- Une préparation à la naissance personnalisée
- La visite d'un pédiatre pour répondre à vos questions au sujet de votre futur bébé
- La visite d'un anesthésiste
- La visite du centre néonatal et de la salle d'accouchement
- Une assistante sociale et/ou une psychologue pourra vous accompagner durant votre séjour
- La visite d'un(e) travailleur(e) de l'ONE

2.6. Lorsque le travail commence

Nous sommes également là pour vous soutenir dès le début du travail, en vous offrant un accompagnement personnalisé et en mettant à votre disposition du matériel adapté (ballons, espaliers, bain de dilatation).







Nous sommes ravis de vous accueillir au sein de votre unité. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à les poser à votre sage-femme.

A modern hospital birth room. The room features a hot tub on the left, a crib on the right, and a wall with a starry night sky projection. A large white number '3' is overlaid on the right side of the image. The lighting is soft and blue, creating a calm atmosphere.

3

**Salle de
naissance**

Nous souhaitons ici vous présenter notre salle de naissance.

Le soignant qui vous accompagne tout au long de votre suivi de grossesse est disponible pour répondre à vos questions.

Au sein de notre service, nous nous engageons à vous offrir une prise en charge de qualité, fondée sur des valeurs humaines et professionnelles essentielles. Chaque femme, chaque nouveau-né, chaque famille est au cœur de notre démarche, et nous mettons tout en œuvre pour répondre à vos besoins spécifiques tout en vous offrant un environnement sûr et bienveillant.

i Cette philosophie nous conduit à vous donner la possibilité d'être accompagnée par **2 personnes de votre choix** lors de votre passage en salle de naissance.

3.1. Projet naissance

Nous croyons fermement que chaque femme mérite des soins qui lui sont spécifiquement adaptés. C'est pourquoi nous vous proposons une prise en charge individualisée, qui prend en compte non seulement vos besoins médicaux, mais aussi vos attentes, vos préférences et vos valeurs.

La sage-femme que vous rencontrerez lors de votre Parcours Prénatal Personnalisé vous aidera à rédiger votre projet naissance, afin que vos attentes et souhaits soient exprimés, que nous vous invitons à prendre le jour de votre accouchement.

3.2. Physiologie de la naissance

Nous avons à cœur de favoriser la physiologie de la naissance en offrant un suivi respectueux et bienveillant tout au long du travail. Nos salles de naissances ont été pensées et aménagées dans ce sens. Elles sont agréables et équipées de matériel performant pour veiller à votre bien-être et à celui de votre bébé tout en vous permettant de créer une atmosphère de détente et de calme.

Nous mettons à votre disposition des baignoires pour l'apaisement des contractions. Toutes les chambres disposent de matériel pour vous permettre de trouver des positions confortables (ballons, coussins de multiples formes, espaliers de gymnastique, tapis de sol, lianes de suspension, ainsi qu'un monitoring sans fil permettant de suivre le rythme cardiaque du bébé tout en vous permettant de vous mobiliser).

i N'hésitez pas à demander à la sage-femme qu'elle vous accompagne dans l'utilisation du matériel mis à votre disposition.

Pour mieux vous rendre compte de notre environnement, une visite virtuelle de nos salles est disponible sur notre site internet : www.stpierre-bru.be

Si la musique vous aide à vous détendre, certaines chambres et la salle de césarienne sont équipées de systèmes de sonorisation. Si vous le souhaitez, vous pouvez également apporter votre propre musique. N'hésitez pas à apporter des



objets personnels, comme une veilleuse, une image ou une photo, pour vous aider à créer un environnement rassurant et intime.

Nous disposons de différentes méthodes pour vous accompagner dans la gestion des contractions :

- **La péridurale :** Un.e anesthésiste est présent 24h/24 pour la mise en place de la péridurale. Cette technique, qui réduit la douleur dans la partie inférieure du corps sans altérer votre état de conscience, vous permet de vous détendre tout en restant présente et active dans l'accompagnement de la naissance. Nous proposons des péridurales
- **Le MEOPA :** Il s'agit d'un gaz comprenant du protoxyde d'azote. Il procure un effet analgésique et relaxant.
- **2 baignoires :** Utilisation de l'eau chaude pour apaiser les contractions et favoriser la relaxation.
- **Tout le matériel** pour vous mobiliser selon vos souhaits.

permettant encore une certaine mobilité et facilitant les positions adaptées à la progression du travail. Certains anesthésistes pratiquent également des péridurales déambulatoires, n'hésitez pas à en parler aux soignants qui vous accompagnent.



INFORMATIONS PRATIQUES

Quand se rendre en salle de naissance ?

- Si vous **perdez du liquide** même en petite quantité (la perte du bouchon muqueux ne nécessite pas de visite à l'hôpital).
- Si vous avez des **contractions intenses et régulières** (besoin de respirer, difficulté à parler pendant la contraction) depuis plus d'une heure. Il est toujours difficile de savoir quand venir en salle de naissance lorsque le travail démarre. Faites-vous confiance, voyez ce dont vous avez besoin. Si vous sentez que vous avez besoin d'aide, nous sommes toujours disponibles.
- Si vous **perdez du sang frais** (rouge).
- Si vous ressentez **moins de mouvements de votre bébé**.
- Si vous avez des **maux de tête** ou d'autres symptômes inquiétants.

i En cas de doute, vous pouvez contacter notre zone d'accueil au 02/535.49.86.



3.3. Des soins pour tous

L'accès à des soins de qualité doit être un droit universel, sans distinction. Nous nous engageons à lutter activement contre les inégalités de santé en offrant à toutes les femmes et à leurs nouveau-nés un accès à des soins de qualité, sans discrimination. Quelle que soit votre origine, votre situation sociale ou votre parcours de vie, nous nous engageons à vous fournir des soins qui respectent votre dignité et vos droits, dans une



approche équitable et inclusive.

La santé de la femme et de son nouveau-né ne se conçoit pas de manière isolée. Nous privilégions une approche interdisciplinaire, où chaque professionnel, qu'il soit gynécologue, sage-femme, anesthésiste, pédiatre, psychologue ou autre, travaillent en étroite collaboration pour vous offrir les meilleurs soins possibles. Cette coopération entre les différentes spécialités garantit une prise en charge

complète et harmonieuse, pour répondre à l'ensemble de vos besoins.

Nous avons la conviction que chaque femme, chaque bébé, et chaque famille mérite des soins de qualité et un accompagnement bienveillant. Nous faisons tout notre possible pour que votre expérience parmi nous soit la plus positive possible, avec un engagement à respecter vos droits et à répondre à vos attentes de manière humaine et professionnelle.



3.5. Déroulement de la naissance

La mise au monde est divisée en différentes étapes :

- **Phase de latence**
- **Phase active**
- **Expulsion**
- **Délivrance**
- **Post-partum immédiat**

a. La phase de latence

La phase de "latence" ou de "pré travail" est définie par l'apparition des premières contractions utérines douloureuses. Au début, l'espace entre les contractions ne sera pas toujours le même et certaines vous sembleront plus fortes que d'autres. Cette phase est utile pour ramollir, raccourcir puis commencer à ouvrir le col de l'utérus.

La durée de cette phase de latence est très variable d'une femme à l'autre : elle peut durer quelques heures, s'arrêter un moment (même quelques jours) et reprendre.

Il se peut que vous arriviez à l'hôpital pendant cette phase de latence. Si le col ne s'est pas suffisamment modifié, nous pourrions vous proposer de rentrer chez vous après un examen clinique rassurant et de revenir quand le travail sera plus actif.

Lors de votre arrivée chez nous, vous serez toujours accueillie par une sage-femme dans notre zone d'accueil. Cet endroit nous permet de faire le point sur votre situation afin de voir si c'est le moment pour aller en salle de naissance, ou pas encore.

AIDE

Que faire pendant cette phase ?

- Demandez à votre accompagnant(e) de rester avec vous pour vous aider à vous détendre.
- Pendant les contractions, détendez-vous en **respirant calmement** et demandez à la personne qui vous accompagne de **masser les zones inconfortables** de votre corps.
- N'hésitez pas à prendre un **bain chaud** pour vous aider (maximum 37°).
- Privilégiez le **mobilisation** pour favoriser le travail et la gestion des contractions.
- Alternez des périodes de **mobilisation** avec des périodes de **repos**.
- Continuez de **manger** (léger) **et boire** pour recevoir l'énergie nécessaire pour l'accouchement.

i Une fontaine à eau est à votre disposition dans le couloir de la salle d'accouchement, n'hésitez pas à amener une gourde pour la remplir.

b. La phase active

La phase de travail actif est une étape clé de l'accouchement durant laquelle les contractions deviennent plus régulières, intenses et rapprochées. Pendant cette phase, le col de l'utérus s'ouvre progressivement pour permettre au bébé de descendre dans le bassin. Notre équipe de soins sera à vos côtés pour vous accompagner, vous soutenir et vous aider à vivre ce moment avec confiance et sérénité. L'objectif de la phase active est d'arriver à la dilation complète de votre col de l'utérus.

Pendant le travail, nous faisons le choix de respecter votre rythme. Si la santé de votre bébé ou de vous-même le demande, nous sommes parfois amenés à devoir réaliser une prise en charge plus active et médicalisée. Si c'est le cas nous vous expliquerons la situation et nous développerons avec vous une conduite à tenir. Nous mettons votre consentement et vos choix au cœur de notre accompagnement.

c. L'expulsion

La phase d'expulsion est la dernière étape de l'accouchement. Après l'ouverture complète du col de l'utérus, vous ressentirez des contractions plus espacées, mais plus puissantes, vous donnant l'envie de pousser. Ces contractions aident le bébé à descendre et à sortir. Dans la majorité des cas les nouveau-nés sortent la tête en premier, mais notre équipe est également formée pour accompagner les naissances dites "par le siège". L'équipe vous guidera, vous accompagnera et vous encouragera tout au long de cette étape, pour que vous

puissiez donner naissance à votre bébé dans les meilleures conditions possibles. Nous encourageons les femmes à choisir et à sentir la position qui leur convient le mieux (sur le côté, à 4 pattes, accroupie, sur le dos...). Actuellement, nos équipes se forment pour également vous permettre de vivre, sous certaines conditions, une naissance dans l'eau.







3.6. L'épisiotomie

C'est une question qui nous est fréquemment posée, sachez que notre équipe ne pratique pas l'épisiotomie systématique. Notre taux d'épisiotomie est d'ailleurs particulièrement bas par rapport à la moyenne nationale. N'hésitez pas à consulter nos chiffres de naissance disponibles sur notre site internet. Ils sont le reflet de nos politiques de soins.

3.7. Césarienne

En cas de césarienne nous disposons de deux salles de césariennes directement dans notre service, nous permettant de vous accompagner au mieux. Nous favorisons la césarienne en douceur en vous permettant de voir la naissance de votre enfant, si vous le souhaitez, grâce à une petite fenêtre dans le champ opératoire. Nous installons directement votre nouveau-né en peau à peau. Il est également possible de mettre de la musique, afin de vous sentir le mieux possible.

3.8. Clampage tardif

Une fois que votre nouveau-né est né, nous privilégions le clampage tardif du cordon ombilical, même en salle de césarienne. Cette approche permet à votre enfant de s'adapter progressivement à la vie en dehors de l'utérus.

i En cas de besoin, nous disposons d'une table de réanimation qui permet de réaliser des soins au nouveau-né sans couper le cordon.



3.9. Peau à peau

Dès sa naissance, votre bébé sera placé contre vous en peau à peau. Ce contact intime vous permet d'accueillir votre nouveau-né avec douceur et respect. Le peau à peau peut également être partagé avec le papa ou la personne qui vous accompagne.

3.10. Premières heures

Au cours des premières heures de vie de votre bébé, prenez le temps de l'observer. Ses premiers regards sont intenses et magiques. Votre enfant montrera des signes qui indiqueront qu'il est prêt à se nourrir. Si vous choisissez d'allaiter, ce sera le moment idéal pour une première tétée. Si vous optez pour le biberon, il le recevra alors pour la première fois.

Dans certains cas, le bébé peut nécessiter des soins particuliers. Il sera alors examiné et soigné par le pédiatre, mais dès que son état le permettra, il sera réinstallé en peau à peau. Nous privilégions le concept de « zéro séparation » entre vous et votre bébé, et une table de soin est disponible dans toutes nos chambres d'accouchement. En cas de transfert en néonatalogie, nous faisons en sorte que les parents puissent être présents et nous préconisons les transferts en peau à peau.

Après la naissance, la maman et le nouveau-né restent environ 2h en salle de naissance pour une surveillance rapprochée avant d'être transférés en maternité. Cette durée peut varier en fonction de votre état de santé.







Nous espérons que ces informations vous apporteront des réponses et de la sérénité avant votre passage en salle de naissance. N'hésitez pas à nous solliciter pour toute question complémentaire. Votre bien-être et celui de votre bébé sont notre priorité.



Maternité

Nous avons deux unités de maternité, l'unité 608 et l'unité 508. Les soins prodigués y sont exactement les mêmes, mais l'équipe et la disposition du service sont différentes. Chaque unité dispose de 20 lits maman-bébé.

L'unité Koala qui dépend de la néonatalogie est attenante au service de maternité 608 et prend en charge des couples mère - bébé dont le bébé demande des soins particuliers. Les nouveaux-nés y sont pris en charge par les infirmières pédiatriques et les mamans peuvent y recevoir les mêmes soins qu'en maternité par les sage-femmes.



4.1. Les chambres

À la maternité 608 et 508, vous avez le choix entre deux types de chambre :

- une chambre commune à 2 lits (douche commune)
- une chambre seule avec un supplément à payer

Toutes les chambres sont équipées d'un cabinet de toilette, d'une télévision, d'un téléphone d'un réfrigérateur et d'un coffre pour déposer des objets de valeur.

En chambre commune, le coparent peut rester de 8h à 20h. En chambre

individuelle, celui-ci peut passer la nuit à vos côtés. Un supplément sera alors demandé. La fratrie du nouveau-né est admise avec le coparent à partir de midi, afin d'assurer les soins du matin.

Sauf si le médecin le demande, vous recevrez un régime de repas normal dès votre arrivée à la maternité.

i En cas de régime particulier, celui-ci peut être confectionné par une diététicienne de l'hôpital.

4.2. Les horaires de visite

Nous avons une politique de visites en maternité qui assure la qualité et la continuité des soins, qui favorise l'allaitement et le repos des familles et des bébés.

Actuellement, maximum deux visiteurs par famille et par jour sont autorisés entre 15h30 et 20h. Les horaires de visite sont susceptibles d'être modifiés.

i En cas de doute, vous pouvez demander au soignant assurant votre suivi de grossesse, visitez le site internet du CHU Saint-Pierre ou appeler la maternité (02/535.46.94 ou 02/535.43.15) afin d'avoir une information actualisée.

4.3. Les soins

Les sage-femmes vous accompagneront dans vos premiers pas de parents afin d'assurer la transition vers votre retour à la maison.

Nous essayons d'organiser vos soins et ceux de votre nouveau-né en tenant compte de votre repos de jeune maman et des rythmes de votre nouveau-né.

Chaque jour, votre sage-femme de référence se présentera à vous et vous indiquera son numéro de téléphone direct. Ainsi, vous pourrez l'appeler quand votre enfant sera réveillé et que vous serez prête à recevoir vos soins, ou quand vous avez besoin d'aide ou pour toute autre question.

Un pédiatre examinera votre bébé le



premier et le dernier jour de votre séjour à la maternité, si possible au même moment que les soins, dans le souci de respecter son rythme.

Parfois, des examens seront prescrits à votre nouveau-né et vous seront expliqués.

Dès le début, vous pourrez participer activement aux soins de votre bébé. Nous vous guiderons pour le changer, le nourrir et apprendre à le rassurer.

Les sages-femmes seront à votre écoute pour répondre à vos questions, vous





apprendre à comprendre et répondre aux besoins de votre bébé. Elles vous aideront à reconnaître ses différentes phases de sommeil et d'éveil, les signes qui montrent qu'il est prêt à se nourrir, vous guideront pour interpréter ses pleurs et vous donneront quelques conseils pour le rassurer. Elles vous montreront les signes à observer pour vérifier si l'alimentation de votre nouveau-né se passe bien.

Si vous le désirez, un kinésithérapeute pourra venir dans votre chambre afin de commencer avec vous votre kiné post-natale, en vous donnant quelques exercices à réaliser vous-même. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec la Clinique du Périnée et la sage-femme responsable de cette unité pourrait passer vous voir durant votre séjour si cela s'avère nécessaire.

Pendant votre séjour, nous souhaitons vous assurer les meilleurs soins, tout en surveillant votre état de santé et en vous apportant le soutien psychologique dont vous avez besoin.

4.4. L'alimentation de votre nouveau-né

Au sein de notre maternité labélisée "Hôpital Ami des Bébé", nous avons fait le choix de favoriser l'allaitement maternel pour ses nombreux avantages, tout en respectant et en accompagnant les parents qui ont choisi ou qui doivent, pour des raisons médicales, nourrir leur bébé au biberon. Le choix d'allaiter votre bébé, ou de lui donner le biberon vous appartient et sera respecté.

Des séances d'informations et des consultations en allaitement sont organisées pendant la grossesse pour vous informer afin de faire votre choix.

4.5. Le retour à domicile

Dès la sortie de la maternité, nous vous encourageons à bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans votre milieu habituel de vie par une sage-femme indépendante qui respectera au mieux votre rythme et celui de votre bébé. Elle pourra vous offrir un temps d'écoute à vos questions survenues à domicile et s'assurer que vous et votre bébé allez bien. Les visites sont remboursées par la mutuelle, exceptés le matériel utilisé et une participation aux frais de déplacement.

Si vous êtes aidée par le CPAS (mutuelle et vignettes) les visites sont aussi remboursées.

Si vous n'avez pas de mutuelle, ces visites ne sont pas remboursées, mais dans certaines situations, la sage-femme de l'association "Aquarelle" pourra effectuer ces visites gratuitement.

Lors de votre suivi anténatal, les informations vous seront transmises afin de prendre d'ores et déjà contact avec une sage-femme pour le suivi après la naissance. La maternité organisera le relais avec la sage-femme de votre choix ou avec une équipe de sages-femmes conventionnées avec l'hôpital (qui partagent la même philosophie de soins).

4.6. La déclaration de naissance

La déclaration de la naissance doit être faite par les parents sur rendez-vous devant le fonctionnaire de l'Etat Civil dans les quinze jours suivant l'accouchement aux bureaux de la Ville de Bruxelles :

BUREAUX DE LA VILLE DE BRUXELLES

Boulevard Anspach 6
1000 Bruxelles
Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30

Les partenaires Parents – Enfants de l'ONE peuvent vous guider et vous informer si vous avez des questions à ce sujet.

4.7. La sortie de la maternité

Les sorties se font en général entre 12h et 14h.

La sage-femme ou le gynécologue répondra à vos dernières questions, assurera le suivi de votre allaitement et de votre santé et vous prescrira une contraception si vous le désirez. Le pédiatre examinera votre bébé et vous remettra son dossier.

Nous vous transmettrons votre dossier médical afin que vous puissiez le remettre à la sage-femme qui vous rendra ensuite visite à domicile.

i À votre retour à la maison, si des questions ou des problèmes venaient à survenir, sachez que les sages-femmes du service seront à votre écoute. Vous pouvez les contacter 24h/24 et 7j/7 par téléphone.





CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter

Site Porte de Hal

Rue Haute 322, 1000 Bruxelles
+32 (0)2 535 31 11

www.stpierre-bru.be